ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Procès verbal du conseil d'école mardi 10 novembre 2026

Etaient présents
-Pour l'école : Mmes Samain, Rodrigues, Orlamunder, Dhaine, Aber, De Carvalho, Defemme, M Hugot et M Bourigault.
-Pour la mairie : M Avet, Mmes Verton, Bonnel, Favas, Mazerolles, Gaillard
-Pour les représentants parents d'élèves : Mmes Pereira Abreu, Cussot, Lamy, Francius, Louli, Foucault et M Le Nestour
Etaient excusés : Mmes Ventura, Moniz, Ouvré et M Bachir Ahamed, M.Poisot

Ordre du jour

- Présentation de l'équipe de mairie, de l'équipe enseignante, la répartition des classes et leurs effectifs.
- Election des parents d'élèves.
- Vote du règlement intérieur.
- Questions de vie scolaire : thème commun à l'école, programme Phare, piscine, PPMS, exercice incendie, commémoration 11 novembre, intervenantes musique, bibliothèque, Val Briard, la grande lessive, atelier Concert de poche en GS, jeux de société en maternelle et les travaux
- Coopérative scolaire : mandataires et bilan
- Questions des parents d'élèves.

La séance est ouverte à 18h03. Secrétaire Mme Samain.

1/ Présentation de la nouvelle équipe enseignante :

Mme Dhaine, la directrice laisse les élus municipaux, les parents d'élèves élus ainsi que l'équipe enseignante se présenter
Les enseignants sont donc répartis comme suit :

- Mme VENTURA pour les PS/MS : 4/24 28 élèves
- Mme SAMAIN pour les PS/GS 1: 11/18 29 élèves
- Mme RODRIGUES pour les PS/GS 2 : 10/18 : 28 élèves
- Mmes ORLAMUNDER (MILLET) ET DHAINE pour les CP : 25 élèves
- M HUGOT pour les CP/CE1 :4/22 : 26 élèves
- Mme ABER pour les CE1/CE2 :11/16 : 27 élèves
- Mme DE CARVALHO pour le CE2/CM1 : 19/9 : 28élèves
- M BOURIGAULT pour les CM1/CM2 : 22/4 : 26 élèves
- Mme DEFEMME pour les CM2 : 28 élèves

85 élèves en maternelle (2 Atsem Mmes Oddy et Bonnel) et 160 en élémentaire pour un total de 245 élèves.
Mmes Vitrac, Locufier, Prillard et Begat, AESH interviennent pour 6 élèves ayant un dossier MDPH.
Mme Sendra-Guiche, la psychologue Education Nationale, intervient également sur l'école.

2/ Elections des parents d'élèves :

Elles se sont déroulées le 09/10/2026 par voie électronique. 12 parents ont été élus.
Selon la configuration de l'école 9 sont titulaires : Mmes Pereira Abreu,Cussot, Lamy, Moniz, Foucault, Louli, Francius, Ouvré, M Bachir Ahamed sont titulaires. M Le Nestour et Mmes Coulibaly et Crane sont suppléants.
20,9% de votants.

3/ Vote du règlement :

Après lecture le règlement est voté à l'unanimité. Il sera envoyé par mail aux parents qui devront compléter un accusé de réception et de lecture, collé dans le cahier de liaison.

4/ Questions de vie scolaire :

a) Le thème : L'équipe enseignante a décidé de travailler sur un thème commun : le voyage dans le temps. Le projet musique a été élaboré autour de ce thème.

b) Le programme Phare : Ce programme national est appliqué dans l'école. Il entraîne la nécessité de suivre un protocole de prise en charge ainsi que 10h d'enseignement à titre préventif à partir du CP. Mme Mattéï, enseignante référent des troubles du comportement a la possibilité d'intervenir et de s'entretenir individuellement avec les élèves de l'école.

c) Le cycle natation a commencé. Les élèves bénéficient au minimum de 8 séances. Tous les élèves de l'école sont désormais concernés. Ce sont des séances massées tous les après-midis pendant au minimum 15 jours. 2 classes d'élémentaire s'y rendent ensemble alors que les classes de maternelle iront chacune leur tour à partir de mars.

d) Les APC ont commencé dès la 2e semaine de septembre tous les jours puis à partir des vacances d'automne les lundis et jeudis. Elles ont lieu pour les élémentaires sauf les élèves du 1er service de 11h30-12h et pour les maternelles de 12h50-13h20.
Les enseignants n'ont pas forcément leurs élèves. La directrice en est déchargée.

e) L'exercice incendie s'est déroulé le 18 septembre dans la matinée. Les élèves se sont rendus à la salle polyvalente.
L'exercice « alerte-attentat » a eu lieu le 15 octobre.
Le déclenchement et la réception restent un problème pour avertir l'ensemble des classes.

f) Commémoration 11 novembre : à partir du CM1 les élèves se doivent de la commémorer à l'école (jeudi 12/11/26). Les élèves volontaires sont les bienvenus pour venir demain à la cérémonie où des élèves liront les noms des soldats et chanteront la Marseillaise avec la chorale.

g) Les cours de musique ont eu lieu les mardis matins avec Chloé pour la maternelle et les CP et Claire pour les autres classes le mardi après-midi.

h) Toutes les classes de l'école fréquentent la bibliothèque de Marles le jeudi matin depuis le début de l'année. Nous remercions Mmes Chevalier et Lacas.

i) La photo scolaire aura lieu en période 5 comme l'année précédente.

j) Des spectacles Val Briard seront offerts aux élèves durant cette période : les CE2/CM1, Les CM1/CM2 et les CM2 iront le 26 novembre (matin). Les autres classes s'y rendront à des dates non encore transmises.
Les concerts de poche sont intervenus 1h30 pour les GS le 18 septembre .

k) La grande lessive s'est déroulée le jeudi 15 octobre pour les classes de la PS au CM2 sur le thème « photo et graphie » : nous remercions les parents pour leur venue.

l) Comme les années précédentes les classes de maternelle organisent des temps de jeux de société grâce à la participation des parents que nous remercions.

m) Salon du Livre aura lieu le jeudi 10 décembre. Lydia lit une histoire aux élèves, les enfants feuillettent les livres exposés et le soir il y a une vente ouverte aux parents.

Nous vous communiquerons les informations prochainement.

n) Travaux : Pose d'une grille au-dessus du muret, des films thermiques ont été ajoutés dans la plupart des classes, l'installation d'eau a été modifiée dans les toilettes élémentaires. 2 nouveaux radiateurs ont été installés dans le local où les enseignants déjeunent. Durant les vacances d'automne, les agents techniques ont changé les barillets pour que les portes extérieures aient la même clé. La cuisine de la maternelle a été rénovée durant l'été, le chalet a été changé également. Dans la garderie, des housses ont été mises sur les canapés.

5/ Coopérative scolaire:

Mme De Carvalho est la mandataire cette année.
Les enseignants remercient les parents pour leur participation à la coopérative scolaire : 5033 € ont été donnés. La vente des photos de l'année dernière a rapporté 1873€. La cotisation à l'OCCE est de 606,52€.

6/ Questions des parents d'élèves:

Questions pour la Mairie :

1) Nous commencerons par un grand merci pour les travaux réalisés pour le rehaussement du mur de l'école !
2) Un remplacement des portails est-il prévu, pour qu'ils soient à la même hauteur que le mur ?

Ce n'est pas au budget, mais, demande de devis faite, en attente des retours

3) Des parents nous ont remonté que les quantités alimentaires du 2e service avaient été réduites. Ils nous ont également demandé si les enfants pouvaient se resservir s'ils avaient encore faim ? Pouvez-vous nous faire un retour à ce sujet ?

Aucun changement demandé par la mairie. Au vu des restes, les enfants peuvent être resservis.

Questions pour l'école :

1) Une maman nous a parlé du RTL4, un outil de repérage des troubles du langage utilisé chez les enfants autour de 4 ans, notamment pour identifier d'éventuelles difficultés de langage oral et permettre une prise en charge précoce si nécessaire. Actuellement le RTL4 est fait par un passage de la PMI chez les petits chaque année. La maman se demandait s'il serait également possible de proposer le bilan de santé à l'approche de l'entrée au CP, dans le cadre du bilan de la sixième année (RTL6). Ce bilan pourrait permettre de repérer d'éventuelles difficultés concernant la vue, l'audition, le langage, le développement et les apprentissages, afin d'identifier les besoins de certains enfants avant ou au début de leur scolarité élémentaire. Est-ce que cela est envisageable ?
   L'infirmière scolaire a été contactée pour de plus amples informations à ce sujet. La visite chez le médecin traitant vers l'âge de 6 ans est un passage obligé. Les enseignants dès qu'ils relèvent une difficulté quelconque en informe la famille. L'infirmière scolaire peut être sollicitée à la demande des enseignants avec une autorisation des parents.

2) Une maman nous a parlé d'un projet qui lui tient à coeur ; s'agissant à notre avis d'une jolie initiative, nous nous faisons le relai pour vous le présenter : la mise en place d'une boîte aux lettres Papillon (en lien avec l'association du même nom : https://www.associationlespapillons.org/)
   Cette initiative permettrait aux enfants de disposer d'un espace où déposer un message, une inquiétude ou une demande d'aide lorsqu'ils ne savent pas forcément vers quel adulte se tourner. Elle pourrait constituer un moyen supplémentaire de favoriser la parole des enfants, de leur permettre d'exprimer leurs difficultés et de les orienter vers les adultes compétents si nécessaire.

   Pensez-vous que cela soit réalisable ?

   L'équipe enseignante n'est pas encline à prendre en charge la gestion et le traitement des papiers déposés.

Questions pour la mairie et l'école :

1) Pour les enfants en situation de handicap, il existe (il nous semble) un dossier MDPH.

a) Est-ce que l'ensemble des enseignants ont connaissance de la pathologie de l'enfant, et des soins mis en place (orthophoniste, psychomotricité, suivi psychologique...) ? Ou seulement le professeur concerné et la directrice ?

La pathologie relève du secret médical, elle est communiquée au bon vouloir des familles.

Les suivis sont communiqués par la famille à l'enseignant. Si la famille l'autorise l'enseignant peut prendre contact avec les professionnels qui interviennent auprès de l'élève afin de l'aider au mieux.

b) Est-ce que les membres du périscolaire ont connaissance de ces dossiers, des pathologies, et éventuellement des recommandations mises en place pour ces enfants ?

Non. Cela pourrait-être fait à l'initiative de la famille si elle en jugeait la nécessité.

c) Si non, est ce que cela est possible de créer une transmission entre l'école et les membres du périscolaire ? Ou est-ce que cela doit passer par la famille ?

2) Est-il possible de remplacer les affiches présentent sur le portail des maternelles (abîmées) ? Éventuellement, est-il possible de les plastifier, afin qu'elles ne prennent pas l'eau ?

Oui, cela va être sérigraphié.

3) Certains parents nous ont parlé du manque de propreté des toilettes, notamment en maternelle. Est-ce que les atsem peuvent nous faire un retour à ce sujet ? Si un manque de propreté est confirmé, est-il possible d'envisager un 2e nettoyage dans la journée ?

Cela est nettoyé chaque soir par une entreprise, les Atsem tirent régulièrement la chasse d'eau.

Un nettoyage sera fait pour les toilettes adultes après la garderie du matin.

4) Des parents nous ont remonté le manque de savon dans les toilettes des élémentaires. Pouvez-vous nous le confirmer ? Si c'est le cas, est-il possible de prévoir un réapprovisionnement plus souvent ?

Cela a été réglé depuis.

La séance est levée à 18h45 .